

≠ Accueil de loisirs de Louches 3-11 ans

Inscription à la semaine et paiement du lundi 8 avril au vendredi 12 avril 2024 (sauf mercredi) de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 à la garderie aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement, uniquement sur place (effectuer par les parents)

Semaine du 22 avril au 26 avril:

- Dennylys Parc

Semaine du 29 avril au 3 mai:

- atelier percussions « L'îlot Percus »

- accrobranche



Percussions et musique du monde

Du lundi 22 avril au vendredi 3 mai 2024 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Forfait hebdomadaire pour les enfants de Louches et extérieurs avec Quotient Familial

De 0 à 617 € : 17,50 € la semaine

Forfait hebdomadaire pour les enfants de Louches avec Quotient Familial

De 618 € à 1340 € 1er enfant: 22 €/ sem, 2ème enfant: 20 €/ sem et 3ème enfant: 18 €/ sem. > 1340 € 1er enfant: 24 €/ sem, 2ème enfant: 22 €/ sem et 3ème enfant: 20 €/ sem.

Forfait hebdomadaire pour les enfants non résidents à Louches avec Quotient Familial

De 618 € à 1340 €: 1er enfant: 33 €/ sem, 2ème enfant: 30 €/ sem, 3ème enfant: 27 €/ sem. > 1340 € 1er enfant: 36 €/ sem, 2ème enfant: 33 €/ sem, 3ème enfant: 30 €/ sem.

Forfait midi: 6€ / sem. pour les Louchois par enfant, 9€/ sem. pour les extérieurs par enfant. Fournir le panier repas (micro-onde à disposition)

PRIORITÉ AUX ENFANTS DONT LES PARENTS TRAVAILLENT (attestation d'employeur à fournir pour la période d'avril) PAS DE GARDERIE PENDANT LES VACANCES.



santé
famille
retraite
services

